

Comité Directeur du C.R.C.K.N.A.
Vendredi 13 octobre 2017
Maison des Sports - Talence – 19h00

Présents : Frédéric Boob, Jean-Marc Bouillère, Pascal Rumeau, Valentin Gervais, Philippe Vallaeys, François Desclaux, Clément Berger, Micheline Beloeil, Patrick Bechtold, Stéphanie Rivière, Francis Cohort, Jean-Noël Biteau, Alain Simon, Pierre-Yves Chevalier, Thierry Mouraud, Pascale Beaury, Stéphanie Marion, Eric Bernard, Philippe Niquet, Benjamin Gouyou.

Cyril Leblond, Claude Alaphilippe, Marianne Agulhon, Catherine Aderkahoui, Quentin Lyphout, Dominique Laurent, Dominique Massicot.

Excusés : Gurgen Brun, Marc Brossard, Thijs Paauw, Marie Duval, Stéphane Pradeau.

Le quorum est atteint.

Ouverture du Comité Directeur par Clément Berger.

Eléments financiers

Les charges du Comité nécessitent de disposer de 120 000 € de réserve afin d'assurer un fonctionnement serein sur 6 mois ; les réserves actuelles de 126 000 € sont donc conformes à ce plan de charge sans toutefois trop de marge de manœuvre (*à noter que cette somme ne sera peut-être pas sur les comptes pour l'AG car des dépenses auront d'ores et déjà été engagées sur 2018*).

Il est impératif que les bilans des subventions du Conseil Régional soient réalisés faute de quoi le versement des subventions ne pourra être fait => quelqu'un doit donc s'en occuper !

Aide matériel octroyé par la Région (ex Poitou-Charentes) doit être couplée à de l'achat effectif ; l'intitulé des facturations devra être précis.

Concernant le bilan financier des stages, on peut constater que le budget global alloué aux stages a été respecté (surcoût de certains stages et annulation d'autres projets initiaux). Il sera donc important d'être vigilant sur ce point.

Bilan partiel positif qui traduit une gestion prudente sur une année de fusion compliquée. Ce budget représente désormais une année de référence pour l'établissement des futurs budgets prévisionnels. Les sources d'économies potentielles sont identifiées, et on dispose maintenant d'une lisibilité sur nos charges fixes et les coûts types. Les perspectives d'évolution de ce budget désormais « uni » doivent permettre désormais d'anticiper sur les questions de renouvellement du matériel.

Validation pour prise en charge de 50% des loyers des locaux loués par le CDCK16 au CDOS16 (à la hauteur de 800 €) pour l'entreposage du matériel du CRCKNA dès 2017 sur facturation.

Pôle d'Angoulême / convention avec N. Labat

Convention N. Labat : Actuellement le CRCK verse 3500 euros chaque année au titre de la mise à disposition de Nicolas LABAT sur le pôle, le CDCK 16 souhaite une réévaluation du montant reversé, à hauteur de 10 000 euros.

Le budget actuel du pôle ne permet plus la vie du pôle espoir (les 30 000 euros de subvention ne couvrent même plus le seul salaire de Quentin ; il s'agit par ailleurs du seul pôle en France qui fonctionne avec 2 cadres et une trentaine d'athlètes. Pour 2018, la Région va supprimer totalement l'aide PER (6500 euros) ; le modèle économique actuel ne semble donc plus viable – il est nécessaire de réfléchir à un équilibre régional entre les deux pôles, une des solutions envisagées serait d'augmenter les frais d'inscription pour la saison 2018-2019.

→ C. Berger, JN. Biteau, un représentant du pôle de Pau et M. Brossard s'il en est d'accord sont chargés de réfléchir à la problématique financière globale du pôle d'Angoulême.

Modification classement C. Aderkahoui

Proposition de passage de C. Aderkahoui en catégorie 5 de la CCNS compte tenu du travail effectué et de la responsabilité dans la gestion d'un budget de près de 300 000,00 euros. La fiche de poste doit cependant être en adéquation avec les besoins et les missions

→ C. Berger, P. Vallaëys, P. Bechtold prennent en charge la construction de la fiche de poste de Catherine.

→ Passage en catégorie 5 adopté à l'unanimité.

Rupture conventionnelle D. Massicot

En date du 5 octobre, à l'occasion d'un échange entre T. Paauw et D. Massicot, ce dernier a évoqué la perspective d'une rupture conventionnelle en raison d'un mal être croissant dans le cadre de son travail au sein du Comité Régional. Un entretien formel entre T. Paauw et D. Massicot s'est déroulé le 7 octobre afin de co-construire le formulaire ; le formulaire de rupture conventionnelle a été signé par les deux parties à l'issue de l'entretien.

La réunion du Comité Directeur intervenant au cours du droit de rétractation de chacune des parties, il est procédé à l'examen de la rupture.

→ Le Comité, avec l'accord de D. Massicot, propose la constitution d'un groupe de travail restreint composé de C. Berger, T. Paauw, E. Bernard, P. Niquet, P. Vallaëys et C. Leblond afin d'évaluer précisément les problématiques soulevées par cette rupture et d'envisager

une éventuelle poursuite de la mission. Le groupe doit se réunir dans les meilleurs délais et au plus tard le 15 novembre.

Calendrier

Le projet de calendrier régional présenté a été construit sur la base du pré-calendrier fédéral dont de nombreux évènements ne sont pas encore figés.

- D'ici le 20 octobre, il est proposé de finaliser le calendrier régional afin de pouvoir le diffuser rapidement en version numérique.
- Lathus se propose d'accueillir la finale régionale jeune.
- Assemblée Générale proposée le samedi 10 février à Neuvic (24) sous réserve de la confirmation du club.

Subventions manifestations 2017

→ Obligation de présenter un bilan et un dossier de demande d'aide. Les clubs n'ayant pas totalement joué le jeu ne pourront prétendre à une aide. Intégration des championnats régionaux dans les manifestations éligibles à une aide.

Bilan des commissions

→ Le bilan sera proposé par une réunion des commissions sportives.

Commissaire aux comptes

→ Accord à l'unanimité pour confier la mission d'analyse au commissaire aux comptes qui travaille avec le cabinet d'experts comptable qui suit déjà la comptabilité du comité.

Salon des Sports de Bordeaux du 1^{er} au 5 novembre 2017

→ Le 4 novembre, ~~V. Gervais~~ représentera officiellement le Comité Régional.

Impossibilité de venir pour V.Gervais (Cause astreinte non prévue)

=> Il faut trouver un remplaçant

→ Une liste d'arbitres de polo sera envoyée à l'AFCAM (B. Gouyou se charge de transmettre la liste à Catherine)

Bilan des mondiaux

7 jours d'entraînement officiel et 7 jours de compétition. 50 000 spectateurs accueillis, 336 athlètes en slalom, 159 athlètes en descente et un peu plus d'une centaine en slalom extrême pour environ 60 nations présentes. 450 bénévoles pour un budget non valorisé de 2 millions d'euros ; 650 personnes accueillies au sein de l'espace camping des clubs. Beau succès

également du Festival de l'Eau avec une programmation musicale riche. Forte présence des clubs de Nouvelle Aquitaine.

S'appuyer sur cette réussite pour valoriser nos manifestations prochaines. Souhait que le CRCKNA prenne une place plus importante au sein des organisations majeures futures comme Treignac 2019.

→ Proposition de participation aux frais des ouvreurs descente à hauteur de 80€ pour les monoplaces et 120€ pour les biplaces. C. Leblond et P. Bechtold étudient ensemble la réalisation d'un mail auprès de la commission nationale descente.

Communication

Il est impératif de revenir à une communication de personnes à personnes afin d'éviter les emballlements de mails qui ne servent rien ni personne. Des groupes de travaux doivent être constitués par sujets pour plus d'efficacité, mais cela ne peut fonctionner qu'avec la confiance de tout le monde.

→ Constitution d'un trombinoscope régional avec les missions de chacun afin que les bons interlocuteurs soient rapidement identifiés. V. Gervais se charge de collecter les photos auprès de Catherine et de la mise en page

Postes au sein du bureau

T. Paauw quittera son poste de président par "intérim" à l'AG. JM. Bouillère souhaite quitter la présidence de la commission course en ligne. Il est donc nécessaire de faire rentrer de nouvelles personnes au sein du comité directeur afin de compléter les postes aujourd'hui vacants.

Prochain comité directeur :

Vendredi 17 novembre à 19h à Périgueux

Maison de quartier St Martin - 14 Rue Léon Dessalles, Périgueux

La séance est levée à 23h30

Rapporteur de séance : D. Massicot

Validée le 18/10/2017 par : A. Simon - C. Berger - V. Gervais